

MOTION présentée par les organisations syndicales enseignantes au CTSD d'Eure et Loir le 24 janvier 2019.

Impossible d'accepter les conditions de cette rentrée scolaire en Eure et Loir marquée par 39 nouvelles fermetures de classes.

Le CTSD réuni le 24 janvier 2019 à Chartres se prononce :

- Pour les annulations des fermetures de classes revendiquées par les enseignants et parents mobilisés pour la défense de leurs écoles.
- Pour l'ouverture de toutes les classes nécessaires sur la base des besoins exprimés par la profession.
- Pour la création de tous les postes nécessaires au bon fonctionnement de l'école au delà des ouvertures de classes.